

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00918 Numéro SIREN : 452 634 116 Nom ou dénomination : A.C.F. PREVENTION DES RISQUES

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt 11655

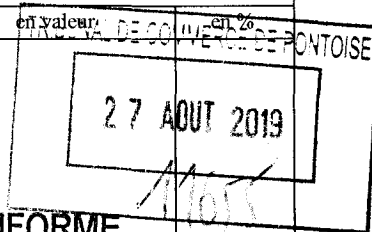
BILAN ACTIF

Certifié conforme
[Signature]
ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	4 306	1 584	2 722	171,88
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 860	1 860		
TOTAL (I)	6 166	3 444	2 722	79,04
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	6 478	4 046	2 432	60,10
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	86 572	82 739	3 832	4,63
Autres (3)	364	1 167	-804	-68,85
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	41 999	41 999		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	135 901	131 273	4 628	3,53
Charges constatées d'avance (3)	1 221	4 513	-3 291	-72,94
TOTAL (II)	272 534	265 737	6 797	2,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	278 700	269 181	9 519	3,54
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIÉ CONFORME



BILAN PASSIF

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 15 000)	15 000	15 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	750	750		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	54 494	40 092	14 402	35,92
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 796	41 402	9 394	22,69
SITUATION NETTE	121 041	97 245	23 796	24,47
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	121 041	97 244	23 796	24,47
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	40	46	-7	-14,35
Emprunts et dettes financières diverses (3)	94 977	109 451	-14 474	-13,22
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	5 219	3 710	1 510	40,70
Dettes fiscales et sociales	51 164	50 176	988	1,97
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	6 259	8 554	-2 295	-26,83
TOTAL (III)	157 659	171 937	-14 278	-8,30
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	278 700	269 181	9 519	3,54
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	157 659			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation :	224 026	214 521	9 505	4,43
Montant net du chiffre d'affaires	224 026	214 521	9 505	4,43
Production stockée	2 432	-1 626	4 058	249,50
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		340	-340	-100,00
Autres produits	3	9	-6	-62,74
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	226 461	213 244	13 217	6,20
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	43 301	43 138	163	0,38
Impôts, taxes et versements assimilés	2 710	2 256	454	20,15
Salaires et traitements	81 891	79 559	2 332	2,93
Charges sociales	34 937	29 002	5 934	20,46
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	695	410	285	69,46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		4 070	-4 070	-100,00
Dotations aux provisions				
Autres charges	7	342	-336	-98,08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	163 540	158 778	4 762	3,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	62 921	54 466	8 455	15,52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 777	1 466	311	21,18
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 777	1 466	311	21,18
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 431	1 753	-322	-18,37
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 431	1 753	-322	-18,37
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	346	-287	633	220,50
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	63 267	54 179	9 088	16,77
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	60	4 024	-3 965	-98,52
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	60	4 024	-3 965	-98,52
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-60	-4 024	3 965	98,52
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	12 411	8 753	3 658	41,79
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	228 238	214 710	13 528	6,30
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	177 441	173 307	4 134	2,39
Bénéfice ou Perte	50 796	41 402	9 394	22,69

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

A.C.F. Prévention des Risques
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 15 Rue de Pontoise, 95220 HERBLAY
452634116 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 50 796,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 796,41 euros
A titre de dividendes	49 500,00 euros
Soit 660,00 euros par action	
Le solde	1 296,41 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 55 790,59 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 juin 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 49 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2015 :

25 800,00 euros, soit 344,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

28 500,00 euros, soit 380,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

27 000,00 euros, soit 360,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 27 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pascal ZAPPARRATA

